R1 *zone d'aléa fort à vulnérabilité élevée*

R2 *zone d'aléa fort à vulnérabilité intermédiaire ou faible*

B1 *zone d'aléa moyen à vulnérabilité élevée*

B2 *zone d'aléa moyen à vulnérabilité intermédiaire ou faible*

J *zone d'aléa faible*

zone d'aléa nul à très faible

Secteur des Egravats (hors étude)
PPRN approuvé le 06/12/2005

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN SUR LA COMMUNE DU MONT DORE

Plan de zonage réglementaire
Planche n° 2

Planche 3 1 : 10000
Planche 1 1 : 5000
Planche 2 1 : 5000

Annexé à l'arrêté préfectoral
N° 08 / 04175
Le préfet

Echelle : 1 / 5 000

Décembre 2008

PRESCRIPTION DU P.P.R. : 14 JANVIER 2004

Dossier Apprrouvé : décembre 2008

DDE 63/SSR/BPR

BRGM/RP-55443-FR